

ÉNERGIE

Chantier de l'EPR 2 : un béton non conforme et dangereux ? La réponse d'EDF

PENLY (76) La publication d'un article de Médiapart et de Reporterre pointe du doigt la non-conformité du béton qui doit être utilisé pour le chantier du futur EPR 2 à Penly : le produit ne serait pas conforme et mettrait en péril la sécurité du site. Contactée, EDF se défend.

ANTHONY QUINDROIT

Un pavé dans la mare. Ou plutôt, un bloc de béton dans la mer ! Après les déboires à Flamanville, EDF partirait très mal sur le chantier de l'EPR 2 à Penly, utilisant un béton non conforme aux exigences en matière de sûreté nucléaire.

Selon un article de Médiapart et de Reporterre, disponible en ligne, « lors des premiers contrôles, réalisés par le laboratoire Sigmabéton pour le compte d'Eiffage, le granulats marin prévu pour le béton ne répondait pas dans sa composition aux critères exigés ». La matière, fournie par Eiffage (maître d'œuvre en charge du génie civil) et Béton solutions mobiles « risque en effet de présenter de graves anomalies ». Notamment une altération dans l'eau de mer.

« ON CONSTRUIT UN CHÂTEAU DE SABLE EN BORD DE MER ! »

Les problèmes auraient été découverts il y a quelques mois et, toujours selon l'article, Eiffage et EDF n'auraient pas informé l'Agence de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASNR).

L'annonce suscite des inquiétudes et fait réagir. L'ONG Greenpeace s'alarme ainsi « des pratiques opaques » : « On est au début du pro-



Pour les médias Médiapart et Reporterre, le béton utilisé pour la construction du futur EPR2 à Penly n'est pas aux normes, ce que dément EDF. (Photo DR)

jet, on n'en connaît pas le coût ni le financement et l'article expose clairement des problèmes, énumère Pauline Boyer, chargée de campagne Transition énergétique pour Greenpeace France. On construit un château de sable en bord de mer ! C'est à l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection de statuer mais nous, nous continuons de demander l'arrêt du projet. »

Du côté d'EDF, le papier de Médiapart et Reporterre agace : « C'est un non-sujet », s'agace, en off, un proche du dossier. Contactée, EDF est catégorique : « Dire que le béton utilisé est non conforme est faux ! », indique un porte-parole officiel. Selon le groupe, il s'agirait d'une mauvaise interprétation des documents : « Durant les différentes phases du chantier, nous allons

avoir besoin de différentes sortes de béton avec différentes normes. Là, pour les blocs cubiques rainurés – les BCR, des blocs de béton installés au large pour casser les vagues – nous avons des normes Afnor à respecter. Elles sont publiques. Et nous les respectons. » Selon lui, aucun problème en vue sur cette partie-là : « L'ASNR est venue, a vu les formulations du béton.

Et nous avons pu lancer les premières fabrications des BCR le 4 mars. » 15 000 blocs vont être produits.

« UN BÉTON QUI NE CONCERNE PAS LA PARTIE NUCLÉAIRE »

« Encore une fois, on parle d'un béton qui ne concerne pas la partie nucléaire, reprend EDF. Pour les autres phases du chantier, nous avons d'autres normes et d'autres propriétés à respecter, selon les classifications des constructions. »

Médiapart et Reporterre indiquent, eux, que c'est suite à leur sollicitation « que l'ASNR a découvert le problème de la mauvaise qualité des granulats et a, dans la foulée, effectué une inspection sur place, le 27 février. Elle en est sortie avec une série de demandes formelles à EDF : clarifier quels équipements l'exploitant reconnaît comme importants pour la protection du site – et donc doivent répondre à des normes qualitatives élevées – préciser comment la surveillance sur la qualité du béton va se poursuivre, et surtout « justifier » que le mélange des composants sera suffisamment solide pour la suite du chantier », indique l'article en accès libre. « Non, ce n'est pas exact, martèle de son côté EDF. Ce béton est aux normes – et ces données sont publiques – pour l'utilisation qui en est faite. »